

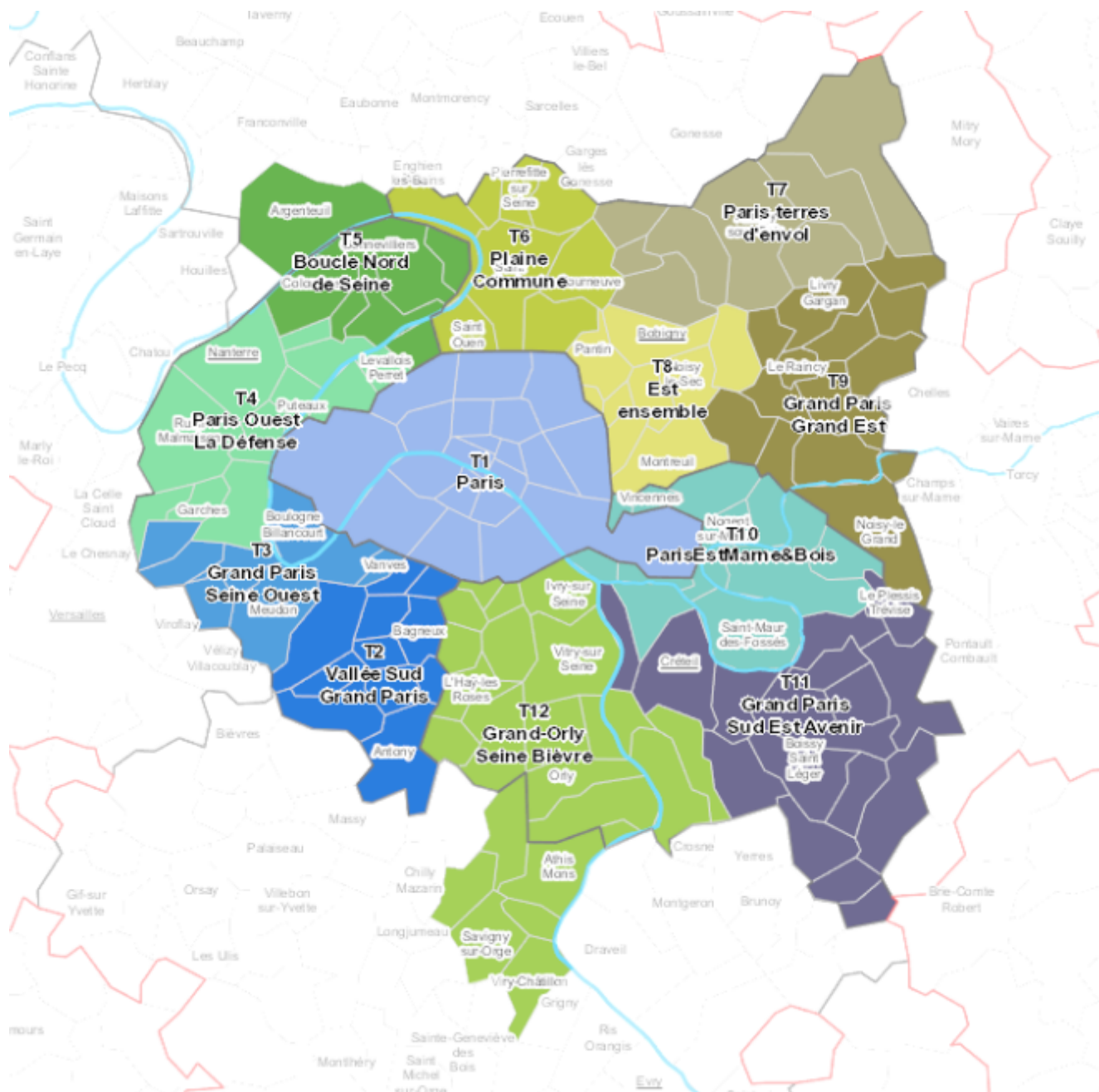
# PROFESSION BANLIEUE

## LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

3 décembre 2017



**Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) la Métropole du Grand Paris a vu le jour au 1er janvier 2016 sous la forme d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.**



**Carte Métropole du Grand Paris - IAU IDF**

Elle regroupe Paris et les 124 communes des trois départements de petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), soit près de 7 millions d'habitants.

Elle exerce, les compétences suivantes :

- aménagement de l'espace métropolitain
- développement et l'aménagement économique, social et culturel
- logement et la politique locale de l'habitat
- politique de la ville
- protection de l'environnement et du cadre de vie

Elle est organisée en territoires (douze) d'un seul tenant et sans enclave d'au moins 300 000 habitants. En Seine-Saint-Denis, quatre établissements publics territoriaux (Ept) ont vu le jour, deux issus de communautés d'agglomération existantes :

- **Plaine Commune** qui regroupent les villes d'Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse

Président : Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis

- **Est Ensemble** qui regroupent les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville

Président : Patrick Bessac, maire de Montreuil

et deux de nouvelles intercommunalités :

- **Paris Terres d'Envol** qui regroupent les villes d'Aulnay-sous-Bois, Dugny, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France

Président : Bruno Beschizza, maire d'Aulnay-sous-Bois

- **Grand Paris Grand Est** qui regroupent les villes de Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Les Pavillons-sous-Bois, Villemomble, Rosny-sous-Bois, Vaujours

Président : Xavier Lemoine, maire de Montfermeil

**Deux tiers des Franciliens des QPV vivent dans la métropole du Grand Paris**

Source : *Insee Flash Île-de-France n°67 - mai 2022*

Dans la métropole du Grand Paris (MGP), un peu plus de 1 060 000 habitants vivent dans un QPV, soit 15 % de sa population. Avec 158 QPV, cette intercommunalité regroupe à elle seule plus des deux tiers des habitants de tous les QPV franciliens.

Au sein de la MGP, globalement, c'est dans les établissements publics territoriaux (EPT) de Seine-Saint-Denis que la part de la population vivant en QPV est la plus élevée. Dans l'EPT Plaine Commune, cette part est maximale : deux habitants sur trois vivent dans un QPV, soit 291 000 habitants (figure 1a et figure 1b). Dans les communes d'Aubervilliers et de La Courneuve, 87 % de la population vivent en QPV. Ce constat s'explique par les revenus relativement faibles de leurs habitants : dans ces deux communes, le taux de pauvreté monétaire est respectivement de 44 % et 41 %.

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Politique de la ville](#) > [La politique de la ville en Seine-Saint-Denis](#) > [La politique de la ville aujourd'hui](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/La-metropole-du-Grand-Paris>